

Rapport financier

2012

La trésorerie a été réalisée sur un nouveau logiciel, proposé par le Crédit Mutuel afin de réduire au maximum le travail de transcription des mouvements, les opérations étant directement téléchargées depuis le site internet.

Si cela permettra à terme de réduire le temps passé, le passage d'un système à l'autre (avec des logiques différentes) a nécessité quelques ajustements :

- affectation du report à nouveau en réserves
- mise en provision d'une partie des subventions afin de gérer le glissement sur deux exercices comptables.

Une erreur de solde initial du compte courant (supérieur au montant indiqué en 2011) a également nécessité une écriture de régularisation de début d'exercice.

Les produits (hors bénévolat)

Ils se composent pour l'essentiel de la subvention versée par le ministère de la Culture et de la Communication, aide qui nous permet de financer les colloques et le site internet.

Les adhésions reçues au titre de 2012 se sont élevées à plus de 2 300 €, en progression de 20% par rapport à 2011. A noter que les adhésions individuelles représentent presque un quart du montant total.

L'APEC de Nantes a aidé FUSE dans son besoin de trésorerie avant le versement de la subvention du ministère de la Culture : 2 500 € de prêt à titre gratuit, remboursés, portés en produits et charges exceptionnels.

L'APEC de Boulogne a également fait don du reversement reçu au titre de la dissolution du l'Union régionale de la FNAPEC, afin de financer les actions du réseau régional. Le compte spécifique régional a également bénéficié d'un ajustement de la cotisation de l'APEC d'Antony, versé à cet effet.

Les charges (hors bénévolat)

Compte tenu de la volonté de restreindre au maximum les coûts de fonctionnement, les dépenses ont porté essentiellement sur 3 postes :

- les frais de personnel : nous avons bénéficié de l'aide d'une secrétaire à temps partiel (40 heures par mois) sur le premier semestre 2012. En raison d'une part des difficultés de trésorerie rencontrées en raison du retard de subvention et d'autre part, du souhait de départ de Sophie (embauchée à plein temps par ailleurs), le recours à un salarié ne s'est pas poursuivi.
- les déplacements et frais de réception : l'augmentation de ce poste est lié d'une part, au travail du bureau et d'autre part, au souhait d'associer plus largement les adhérents aux activités (participation sur demande aux frais de déplacement lors des réunions nationales, prise en charge des déjeuners).
- les prestations de service sont en recul en raison notamment du report du colloque 2012.

Le bénévolat

Les contributions des bénévoles ont été valorisées afin de mieux prendre en compte l'économie de la fédération :

- valorisation des participations aux rendez-vous et réunions (tableau de suivi calendaire) sur la base d'un tarif « expert », fixé à 4 fois le SMIC charges comprises
- valorisation des contributions au travail associatif par domaine de travail et selon le niveau d'expertise demandé (approche rapide du coût de remplacement) : pour les tâches relevant d'experts, 4 fois le SMIC, pour celles relevant de techniciens, 2 fois le SMIC et pour les tâches de secrétariat, le SMIC. Le temps a été évalué forfaitairement pour chaque domaine.

Au total : 235 journées de travail bénévole ont été effectuées, pour l'essentiel par les membres du bureau et du conseil d'administration, soit plus d'un temps complet réparti sur 6 personnes. En raison de la délégation du travail de secrétariat, il s'est agi plus particulièrement de travail de niveau techniciens et expert.

Le temps de travail des bénévoles se réparti principalement dans les domaines suivants :

- le site internet et la lettre d'info (40% du temps)
- la production de documents, de formations, de colloques (25% du temps)
- l'administration de FUSE (35%) (y compris la représentation) - mais hors temps associatif « de base » (réunions de bureau, du conseil d'administration et de l'assemblée générale).

En effet, seul est décompté le temps qui pourrait être confié à des salariés ou à des prestataires, et pas celui lié à la vie courante de l'association.

Les investissements

FUSE en 2012 a investi dans son nouveau site internet, pour un coût de 1 851,41 €, amorti sur trois exercices (durée retenue en raison de l'obsolescence relativement rapide en matière de technologie).

Les provisions

Conformément aux décisions de l'exercice 2011, une provision avait été constituée en fin d'année pour couvrir le décalage d'exercice entre la subvention du ministère et son utilisation pour financer le site internet. Cette provision liée à un report de subvention est augmentée afin de tenir compte :

- du report du colloque 2012 sur l'exercice 2013 (conduisant à la prise en charge probable en 2013 de deux colloques)
- de la date de versement de la subvention au 2^{ème} semestre.

Le résultat

L'exercice 2012 est faiblement excédentaire 427,71 €. Ce montant sera a priori affecté en fonds associatif (réserves).

Muriel Mahé,
Paris le 22 mars 2013